



Unité – Egalité – paix
سلام – مساواة – وحدة

Mission Permanente De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève

الدم بعهوثة الءاءامة لءمهورفة ءة ءة بوءة ءة
لءة مكءةب الأمم الءمءة
والءمءظمةء الءولة ءة الأءرى
سوءة سراءة ءة ءة

Vérifier au prononcé

DECLARATION DE S.E M. MOHAMED-SIAD DOUALEH
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE
DE DJIBOUTI A L'OCCASION DE LA SOUMISSION DU RAPPORT
NATIONAL DU YEMEN

*CINQUIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL
DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL*

GENEVE

11 MAI 2009

Merci Monsieur le Président,

Djibouti souhaite de prime abord une chaleureuse bienvenue à Son Excellence...et à la délégation de haut niveau qui l'accompagne.

Nous voudrions également le remercier pour la clarté de son exposé qui reflète la détermination du gouvernement à améliorer le système de protection et de promotion des droits de l'Homme dans ce pays frère et voisin.

En outre, nous souhaiterions saluer la qualité du rapport présenté qui dresse une évaluation exhaustive et objective tout en soulignant les contraintes multiformes auxquels le pays continue de faire face. La démarche participative adoptée pour le gouvernement dans l'élaboration du présent rapport constitue la voie la plus judicieuse pour garantir une mobilisation active orientée sur des résultats de tous les acteurs concernés.

Nous vous félicitons plus particulièrement de la création d'un Ministère indépendant pour la protection et la promotion des droits de l'homme, ainsi que la mise en place de plusieurs comités spécialisés, notamment le Comité du droit international humanitaire, le Comité national pour les questions relatives aux réfugiés, le Conseil Supérieur sur la question féminine et le Conseil Supérieur de la mère et de l'enfant, pour ne citer que certains.

Nous prenons bonne note également des efforts et des mesures entreprises afin d'harmoniser la législation avec les traités internationaux ratifiés.

Nous souhaiterions suggérer à la délégation yéménite les recommandations suivantes :

1. Améliorer la condition des femmes et veiller à leur participation effective à la vie politique en les nommant à des postes politiques et de responsabilité ;
2. Renforcer la vigilance des autorités et prendre les mesures effectives pour remédier à la question vitale de la violence domestique à l'égard des femmes ;
3. Accroître les efforts visant à améliorer l'accès à la Santé des populations vivant en zone rurale ;
4. Tout en reconnaissant les sacrifices consentis par le Yémen pour accueillir les réfugiés en provenance de la Corne de l'Afrique, nous recommandons à la Communauté Internationale d'apporter le soutien matériel et financier nécessaire pour l'assister dans l'accomplissement de son devoir humanitaire.

Merci Monsieur le Président.